L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 DECEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 DECEMBRE 1879.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Scoffier, au magasin de prêts de Jos Anglade, coin Canal et Bourbon, pages for faits.

Acheter vos Meubles fins à 75 cents la livre, et les demi-livre à 40 cents. Vente de pure curiosité-tés, à 60 cents, chez A. Lemanne, rue de Chartres No. 209. Voyez l'annonce.

Constitution et Proclamation.

La proclamation que nous attendons après le compte des votes, mettra fin à la constitution de 1868, fléau politique qu'on nous avait infligé dans un temps de honte et de malheur, et la remplacera par la constitution populaire de 1879 qui nous apparaît comme l'aurore d'un beau jour, d'un jour réparateur après dix ans d'outrages, d'orgies, d'excès, de tourmentes et de désastres. Par cette proclamation, la législature de 1878 sera dissoute et celle qui a été élue en décembre dernier lui succédera avec des pouvoirs limités, mais suffisants et au-delà pour lui permettre de faire et d'assurer tout le bien que nous espérons d'elle et dont la constitution d'où elle procède lui impose l'obligation.

Quant aux fonctionnaires élus en vertu de la dite constitution, il n'est pas nécessaire de les proclamer le même jour, attendu qu'ils n'entreront en fonction que le second lundi de janvier 1880, mais il sera du devoir du secrétaire d'Etat d'examiner et de compiler les votes et de publier le résultat de l'élection de la manière indiquée par les lois actuelles.

La Législature élue sous l'empire de la constitution nouvelle devra se réunir dans la ville de la Nouvelle-Orléans le second lundi de janvier 1880. Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur entreront dans l'exercice de leurs fonctions pendant la première semaine de la session et avant que la Législature ait le droit de faire aucune chose que de s'organiser. L'auditeur d'Etat, l'avocat-général, le secrétaire d'Etat et le surintendant de l'éducation publique, élus à cette dernière élection, entreront en fonction le même jour, c'est-à-dire le 12 janvier, après qu'ils se seront conformés aux lois.

Tous les autres fonctionnaires à l'élection on à la nomination desquels il a été pourvu dans la constitution de 1879, entreront en fonction le premier lundi d'avril 1880. Cette disposition concerne les membres de la cour suprême et non les juges des cours d'appel, les juges des cours de ville, l'avocat de District, les coroners, les greffiers de cour, l'enregistreur des aliénations, le conservateur des hypothèques qui n'entreront dans l'exercice de leurs fonctions que le premier lundi d'août 1880.

Nous rappelons ces dispositions pour faire voir que si la constitution de 1879 ne change pas la nature du gouvernement de la Louisiane, elle substitue, en exceptant le trésorier, un nouveau personnel à tout le personnel ancien, moins les fonctionnaires qui ont été réélus par le peuple, ou ceux qui pourront être renommés par le gouverneur.

Tout le personnel nouveau entrera en fonction dans un délai plus ou moins immédiat. Le Gouverneur, le lieutenant-Gouverneur et tous les grands officiers de l'Etat exerceront, dès le 12 janvier, les fonctions auxquelles ils ont été appelés par la confiance du peuple, et si les juges de la Cour Suprême ne sont pas appelés par la Constitution à siéger avant le premier lundi d'avril 1880, c'est parcequ'il fallait absolument donner à l'Exécutif le temps de faire ses choix et au Sénat le temps de les confirmer. Cette affaire très intéressante peut occuper une grande partie de la première session législative qui ne pourra pas se prolonger au-delà de trois mois.

Nous insistons sur ce point parcequ'il a une grave importance pour nos affaires de ville. Les procédures d'injonction qui pourront être portées devant les juges de district non encore remplacés, seront jugées en dernier ressort par une cour suprême procédant de la Constitution de 1879. Il est naturel de penser que les juges imbus de l'esprit de cet instrument, leur créateur, tiendront à protéger la ville en rendant obligatoire l'article constitutionnel qui limite la taxe municipale à 10 mills.

Nous ne voyons pas comment on pourrait échapper à cette conclusion, car, remarquons-le bien, la Convention a tout prévu. Toutes les fois qu'elle a voulu ajourner ou différer l'application d'une mesure, elle l'a indiqué en termes précis, et lorsqu'elle a gardé le silence, c'est qu'elle a voulu que l'application en fût immédiate.

Ainsi, la Constitution porte que les anciens fonctionnaires jouiront de leurs traitements actuels jusqu'au jour où ils seront remplacés, et comme elle maintient en place le trésorier actuel, elle a bien soin de dire que son traitement de $5000 sera réduit à $2000 le jour même où son nouveau terme commencera, c'est-à-dire à partir du second lundi de janvier 1880. Voilà des détails qui intéressent fortement la ville de la Nlle-Orléans, pour laquelle la Constitution de 1879 a eu des entrailles de mère.

Maintenant qu'on cherche dans cette Constitution un mot duquel on puisse exciper une prolongation du régime fiscal tel que celui que le Conseil de ville a voulu maintenir dans son budget de 1880! Trouvera-t-on ce mot? On essaiera! Dans quelle clause, dans quelle section, dans quelle disposition générale existe-t-il? Nous l'avons cherché partout, et nous ne l'avons découvert nulle part. Il faut donc que l'article 208, limitant les deux taxes, soit respecté; il faut qu'il soit exécuté!

On cherche à l'éluder, nous le savons bien; on cherche même à le faire disparaître de la constitution le plus tôt possible, et l'on compte pour cela sur l'article 252, d'après lequel des propositions d'amendement pourront être faites à l'Assemblée Générale dans une de ses sessions. Si les deux tiers des membres élus à chaque chambre y donnent leur assentiment, dit cet article, les amendements seront soumis à l'approbation ou au rejet du peuple à *la prochaine élection des Représentants*. On prétend qu'il s'agit ici des Représentants au Congrès et non des Représentants à la Législature, et comme il doit y avoir dans le courant de 1880 des élections congressionnelles en Louisiane, on espère faire rejeter l'article de limitation de la taxe en 1880 même, c'est à dire avant qu'il ait été mis à exécution avant qu'il ait été exécuté une seule fois.

L'espoir nous paraît insensé. Est-il admissible de supposer que la convention ait voulu désigner pour cette opération une élection de Représentants congressionnels dont le mission est de s'occuper des intérêts généraux du pays et non de ses affaires locales? La convention n'a-t-elle pas voulu en réalité désigner une élection de Représentants de la Législature, dont le devoir spécial est de s'occuper des intérêts de l'Etat et des affaires des municipalités qui le composent et dont les subsides le font vivre? La convention, en outre, a-t-elle entendu que son œuvre fut démolie avant même d'avoir été mise à l'essai par une application honnête et pratiquée de bonne foi?

On ne peut supposer un semblable esprit de supercherie parlementaire chez les hommes très considérables de caractère et de jugement qui ont voté l'article 252 relatif à des propositions d'amendement possibles, et il est bien évident pour nous que la Convention a eu l'intention de désigner une élection de représentants à la Législature, élection qui n'aura lieu qu'en 1884, et non une élection de représentants au 47e Congrès, qui aura lieu en 1880. Toute autre interprétation ferait injure à la Convention.

La Convention, du reste, a bien prouvé qu'elle comprenait la nécessité de modifications profondes dans le gouvernement de la Nlle-Orléans, en votant l'article 249 où il est dit que les citoyens de cette ville ou *de toute corporation politique qui pourra être créée dans ses limites*, auront le droit de nommer, conformément au système d'élection que la Législature établira, les fonctionnaires publics qu'exigeront l'administration et la police de la ville. On voit d'après cela que la Législature aura le pouvoir de diviser la Nlle-Orléans en plusieurs corporations municipales et de créer pour chacune d'elles un gouvernement séparé et indépendant. L'affaire est si grave que nous avons appelé plusieurs fois sur ce sujet l'attention des membres de la ville élus à la Législature. Il ne s'agit pas ici de faire une charte qui plaise à telle autorité ou à telle autre, dans un intérêt de personne ou de coterie, mais il s'agit de faire un gouvernement municipal qui sauve la ville, et nous savons que plusieurs membres travaillent déjà à cette œuvre de salut. Nous avons d'eux une bonne opinion, et personne plus que nous ne désire qu'ils réussissent. Ils peuvent compter sur notre appui.

Théâtre de l'Opéra.—Par suite d'une indisposition de Mlle Belocca, le spectacle de dimanche a été changé. On a donné la *Somnambule*, opéra dans lequel Mlle Lablanche et M. Lazzarini se sont fait applaudir.

Hier, *Faust* a été représenté dans de meilleures conditions que la première fois, avec Mlle Singer, MM. Petrovich, Storti, Castelmary et Mlle Ricci. Mlle Singer, à qui le costume de Marguerite sied parfaitement, a rendu ce rôle avec toute l'autorité de son talent de chanteuse et de tragédienne. Elle a chanté avec élan et expression le second acte et a été très touchante dans toute la partie dramatique du rôle. L'air des bijoux qui nous paraissait devoir être un écueil pour elle, lui a valu, au contaire, un très grand succès.

Le ténor, M. Petrovich, a chanté avec expression le rôle de Faust. M. Castelmary a été, comme toujours, un admirable Méphistophélès—si le mot admirable peut s'appliquer à Satan, et M. Storti a chanté avec son talent habituel le rôle de Valentin. Cette représentation de *Faust* a été la meilleure et nous regrettons qu'il n'y ait pas eu plus de monde.

Ce soir, au lieu de la *Favorite*, qu'on ne peut donner à cause de l'indisposition de Mlle Belloca, nous aurons une troisième des *Puritains*. Ce bel opéra de Bellini a été très bien chanté par Mlles Lablanche, Valerga, MM. Lazzarini, Storti et Castelmary, et nous engageons les dilettantes à profiter de cette dernière occasion.

Mercredi, nous entendrons pour la dernière fois la Singer et Petrovich dans le *Trouvère*.

On annonce pour la soirée d'adieu de jeudi la *Favorite* avec Mlle de Belloca.

Nous regrettons que la direction n'ait pu offrir encore au public une représentation d'*Aida*.

Ne pas oublier, quand vous voulez acheter des souliers à bas prix, d'aller à l'Etoile Rouge.

GRAND OPERA HOUSE.—Il y avait hier soir salle comble à ce théâtre pour assister aux débuts de M. Jno T. Raymond, l'éminent acteur américain, dans la nouvelle pièce intitulée "The Woodcocks Roost", écrite expressément pour lui par M. Rance. M. Raymond est si bien connu ici, qu'il est inutile d'entrer dans de longs détails sur la manière dont il rend le rôle d'Ichabod Crane, le maître d'école du Connecticut. Il a un genre à lui tout particulier et ses rôles ne sauraient être joués que par lui. Il n'y a, dit-on, qu'un colonel Seelen, et de même nous pouvons dire qu'il n'y a que M. Raymond capable de rendre comme il le fait le rôle plus que difficile de Ichabod Crane. Mlle Amie Weaver a parfaitement bien rendu le rôle de Katrina Van Tassel, et a été fréquemment applaudie. Nous ne pouvons maintenant parler de tous les artistes en particulier, mais nous réparerons cette omission involontaire dans notre prochain compte-rendu.

On nous prie d'annoncer qu'il y aura cette semaine trois matinées à ce théâtre, la première aura lieu mercredi, la seconde jeudi, dernier jour de l'année, et la troisième samedi à midi. Aux deux premières matinées M. Raymond paraîtra dans "The Woolforte Roost," et à la troisième, il interprétera son célèbre rôle du Mulberry Sillen. Ce soir on redonnera la même pièce.

Les débuts de la troupes d'Opéra Français de M. Grau sont positivement fixés à mardi, 6 janvier. A ce sujet on nous prie de dire que la vente des places commencera jeudi prochain seulement. Il est donc inutile de se présenter au comptoir avant ce jour, car on ne peut livrer les coupons de siège qu'à la date ci-dessus mentionnée.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Les cinq artistes qui forment la troupe des Troubadours de Salsbury ont été parfaitement reçus par le public de l'Académie de Musique. Ils possèdent assez de talent dramatique et de voix pour jouer avec grand succès la farce intitulée "Cross Purposes" et le "Brook" dont nous avons déjà parlé. Tout ce qui peut survenir à un pique-nique est supérieurement représenté par eux; et MM. Salsbury, Sarlay, Webster, ont grandement égayé le spectacle. Mlle Helen Diggeon est la cantatrice de la troupe. Elle a une assez beaucoup d'habileté de sa voix de soprano et plusieurs de ses morceaux ont été redemandés. Miss Nelly McHenry dans son rôle de soubrette a déployé pour la chanson comique un talent extraordinaire qui a été fort applaudi. Le même spectacle sera donné toute la semaine en matinées et en soirées.

THEATRE DU GLOBE.—La dernière représentation de la "Miles Juvenile Pinafore Opera Company" aura lieu aujourd'hui mardi, 30 décembre, en matinée au Théâtre du Globe, au coin des rues Baronne et Perdido, pour le bénéfice de l'Infirmerie Touro. Des cadeaux de nouvel an seront distribués.

LE GUIDE FLORAL DE VICK.— Nous avons reçu le No 1 de cette revue mensuelle illustrée pour l'année 1880. Elle contient des centaines de croquis de fleurs, de plantes potagères ou fruitières, de légumes et de fruits, indiquant les bonnes graines et le temps de les mettre en terre et le mode de culture qui leur convient. Cette revue est précieuse et les floristes et les jardiniens devraient s'y abonner. Adresser James Vick, Rochester, New York.

Avez-vous une bonne cassie à souhaiter, achetez de Michel et Bitters.

Chaussures d'hommes en grande quantité à Bas Prix chez Magi & Miranda.

Chapeaux de tous genres au magasin du Roi, E. Lee.

Pâtisseries françaises et sur procédure chez

Avis aux lecteurs.

Nos ateliers seront fermés à l'occasion du Premier Jour de l'An, l'ABEILLE ne paraîtra pas vendredi 2 janvier.

Discours du maréchal Canrobert.—Nos lecteurs trouveront à la seconde page le discours du maréchal Canrobert mentionné par le télégraphe.

Suivez la foule qui va à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

Une lettre de M. Emile de Girardin.

Paris, 25 décembre.—La *France* contient une lettre de M. Emile de Girardin disant qu'il désire quitter la sphère de la politique militante.

Le temps à Paris.

Paris, 25 décembre.—Le temps à Paris est devenu moins rigoureux.

—La France croit que M. Bardoux déposerait un projet de loi sur le scrutin de liste dans les premiers jours de janvier et que M. Gambetta aurait l'intention de pousser au vote de cette loi.

LIBRAIRIE HEBERT.— Cette maison, aux coin Chartres et Bienville, a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 13 décembre.

Médicaments, parfumerie, etc.—M. F. Frederickson, 139 Canal, établi en ce moment un beau stock de drogues, médicaments, parfumerie, etc., provenant des premières maisons d'Europe et du Nord et d'une irréprochable fraîcheur. Il vendra ses articles à prix réduits.

Une sorte de statistique, dressée avec soin, et surtout avec le respect de la vérité, montre que vingt mille personnes environ ont été guéries des maux différents affectant surtout les voies respiratoires, par l'usage sérieux du "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Lapierre.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un lit pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle.

Au coin des rues Basquarts et Perdido.

Voulez-vous faire un cadeau utile dans votre famille pour lui donner la santé et l'appétit? Apportez-lui du **Malakoff Bitters**.

Chapeaux élégants à bon marché au magasin du Roi, E. Lee, coin des rues Canal et Bourbon.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un son meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti et, si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

—Le *Courrier de Lyon* publie l'étrange nouvelle qui suit:

"M. Félix Carrier, prêtre de l'Eglise catholique libérale de France, doit faire prochainement, à Lyon, des conférences sur la "Réforme démocratique à réaliser dans l'Eglise romaine."

"M. Carrier n'agit pas uniquement de son chef, et sa personnalité n'est pas isolée. Il a reçu mission de propager les idées sur lesquelles reposera la réforme dont il s'est fait l'apôtre d'après une décision de l'évêque d'Edimbourg, qui est supérieur de l'Eglise libérale de France, en attendant qu'elle soit érigée en diocèse par l'élection et la consécration d'un évêque français, et sur le rapport du docteur Kévin, qui a bâti et régit à Rome une église catholique affranchie de l'autorité du pape."

—On lit dans l'*Union*:

M. le comte de Chambord a daigné nous faire parvenir une somme de 8,000 francs pour les pauvres de Paris; après avoir sollicité son autorisation, nous sommes heureux de pouvoir remettre à la souscription du *Figaro* ce don de l'exil.

—La Loire n'est qu'une immense nappe de glace recouverte de neige, et on peut la traverser à pied sec, dit *l'Espérance du Peuple*, de Nantes.

La Maine, dit le *Patriote d'Angers*, est complètement prise, et la couche de glace est à ce point épaisse, que des charrettes ont pu hardiment traverser la rivière.

—La cour d'assises de la Seine a condamné Radouant, ancien fonctionnaire au ministère de l'agriculture, à huit ans de réclusion.

—La dernière nouveauté, pour les enfants pas sages: C'est un bouquet de verges, très artistement fait en sucre candi.

Au bas, cette inscription en chocolat:

LA TRANQUILLITÉ DES PARENTS.

Un cadeau qui fait le plus de bien et qui coûte peu, est une bouteille de Malakoff Bitters.

4.—Une révélation bouleverse la presse publique et la profession médicale, quand, il y a plus de vingt cinq ans, ce grand remède des recherches scientifiques et de l'habileté synthétique, la préparation des "Hostetter's Stomach Bitters," fut donné au monde. Bientôt après on mises en vente et le commencement de sa mission curative, il fut découvert que ses propriétés antiques dépassaient de beaucoup celles des remèdes miséreux approuvés du jour. Entre les bonnes conséquences de l'usage devenu général des "Bitters" la moindre ne fut pas de détruire l'opinion de nombre de fausses médicales absurdes et de démontrer la supériorité des remèdes régénérateurs. Les Hostetter's Bitters dissipent et préviennent les fièvres infectieuses, la dyspepsie, la constipation chronique, une tendance au mal de Bright et de la vessie et au rhumatisme, et ils sont d'une grande valeur dans les cas d'indisposition provenant de la faiblesse. Les vieilles gens s'en trouvent très bien, et ils sont fort utiles aux convalescents et aux dames qui ont une santé délicate. Ils sont encore un remède précieux dans les grands voyages et ils neutralisent les effets d'un épuisement total.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'enfant des douleurs de dentition, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. Il est sûr, sans remède, dans l'admirable est parfaitement sûr. 25 cents la bouteille.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Avis d'élection.—MM. les Sociétaires sont notifiés que l'élection annuelle aura lieu au local habituel No 235, rue Camp, en face du marché des Magasins, JEUDI, 8 janvier 1880, entre huit heures et demie heures du matin à 7 heures du soir précises. Après la formation du scrutin, aura lieu l'assemblée générale trimestrielle et immédiatement après, il sera procédé au dépouillement des votes.

Par ordre du président

D. POCHELU,
J. M. DEMAUTREAUX, secrétaire.
8déc—10f

Société de Secours des Orphelins Indigents.—L'élection annuelle des Directeurs de cette société aura lieu au No 35, rue Carondelet, LUNDI, 5 janvier 1880, de 10 h à midi.

J. M. NORMAN,
30 déc—304dc, et 4 janv Secrétaire.

LA banque française ALPHONSE ET MARIE, capitaine Lahel, vient de se déclarer, commencera son déchargement le 20 décembre à 3 heures P. M. au pied de la rue St Philippe, 2d d'ebriche.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises, sur le bord, sans retard, afin d'éviter encombrement à leurs frais et risques.

Pour information ou autre affaire s'adresser à bord ou à l'agence.

SCHMIDT & SIEGLER,
Le consignataire.

LA banque française ALPHONSE ET MARIE, capitaine Lahel, vient de se déclarer, commencera son déchargement le 20 décembre à 3 heures P. M. au pied de la rue St Philippe, 2d d'ebriche.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises, sur le bord, sans retard, afin d'éviter encombrement à leurs frais et risques.

Pour information ou autre affaire s'adresser à bord ou à l'agence.

SCHMIDT & SIEGLER,
Le consignataire.

$1200 de remise sur 20 jours sur $1200 de marchandises chez Magi & Miranda.

F. FREDERICKSON,
DROGUISTE et PHARMACIEN,
No. 139, RUE DU CANAL,
BATISSE TOURO.

Depuis ce moment un assortiment complet de DROGUES, MÉDICAMENTS, ARTICLES DE TOILETTE et PARFUMERIE, le tout de premier choix. Il vendra ces articles à bas prix.
30déc—3f

MAISON BONNECAZE,
Coin St-Pierre et Royale,
ET
Coin Carondelet et Canal.
BONBONS FRANÇAIS,
DU JOUR DE L'AN.
Assortis, mannes et filettes
Chez BONNECAZE, on vous attend.
Venez vous faire votre emplette
Je ces friandises que chacun fête
Et que BONNECAZE s'apprête
A vous servir très poliment!
Toutes ces friandises viennent de la maison de Félix Barger, de Paris. 30 déc—3f

J. P. SARRAZIN.
Fabrique à vapeur de Tabacs à fumer, à priser et fine cut.
91 et 93 rue de Chartres,
89, 91 et 44 Conti,
Et 66, 68, 70 et 72 Poydras.
Au Jos. Queyrous Cigar Works,
69 rue Conti.

Messieurs les fabricants de cigares trouveront un vaste assortiment de tabacs feuilles, Ohio, Wisconsin, Pensylvania.
Aussi qu'un grand assortiment de rubans assortis de toute qualité à des prix très réduits.

Pour Cadeaux des Jours de Fête,
—Un bel assortiment de—
Pipes Ecume, Embouts Cigares et Cigarettes, Pipes Bruyère fines et de tous genres.
CIGARES IMPORTÉS NOBLE HABANA.
Ainsi qu'un grand assortiment de cigares de pays dits Domestic.
Présentables comme étrennes.
23 déc—

Dissolution de Société.
LA société existant entre les soussignés sous la raison de HERBET & CIE, pour les affaires de librairie, a été d'un commun accord dissoute le 11 décembre 1879.
B. HERBET.
H. BILLARD.
M. H. BILLARD continuera pour son propre compte les affaires de l'ancienne maison.
30 déc—

Bonne affaire.
A vendre pour cause de départ, un CAFÉ, parfaitement situé et faisant de bonnes affaires. S'adresser rue Decatur No 71.
30 déc—3f

On demande
UNE FEMME blanche ou de couleur, entre deux âges, pour prendre soin de trois petits enfants et faire les travaux légers du ménage pour une famille particulière.
S'adresser de 8 heures à cinq heures rue St-Andrew No. 280, au coin de la rue Chestnut.
30 déc—3f

Cuisinière.
UNE bonne CUISINIERE blanche trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement au No 46 rue des Français, près Royale.
30déc—2f

L'Isolation Antiseptique contre la Quarantaine.
UNE lecture publique sera faite par le professeur JOHN GAMBEE, de Londres, Angleterre, sous les auspices de "New Orleans Auxiliary Sanitary Association," MARDI SOIR, 30 décembre, à 7 heures et demie précises, dans la salle de la "Young Men's Christian Association," No 87 rue du Camp.
Il discutera sur le progrès des inventions scientifiques à propos de la Réfrigération artificielle.
Les dames et les messieurs sont spécialement invités.
ENTRÉE GRATUITE.
28déc—2f

JOUETS! -- JOUETS!
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.
Reçu par les derniers steamers un joli choix de Cadeaux pour Noël et Jour de l'An.
Porte-monnaie nacre et écaille, Boîtes à ouvrage, Bijouterie, Jais, Eventailles de soirée, Cravates pour Messieurs.
GANTS DE PEAU—Article splendide à 50 cts la paire.
Gants d'Alexandre pleinement garantis, vendus à $1 00 seulement.
Grand choix de Cravates pour hommes.
Feu'arde de Lyon, Manchette ballets, Chaussettes Selfbrigan, linge de dames.
Cannes et Parapluies.
L'assortiment de Chemises françaises est complet.
Ganterie, Broserie, Parfumerie.
100 douz. POUPÉES Françaises offertes à grand sacrifice.
Tous ces objets entièrement réduits sont marqués en chiffres connus.
NOTA.—Les petits déjeûners trouveront un grand avantage à s'assortir chez moi.
1 déc—3m Le Jany

Charles Trouilly,
57 CHARTRES STREET, 57
VIENT de recevoir par les derniers steamers d'Europe, et pour Cadeaux de Noël et Jour de l'An, un assortiment de Bijouterie de Fantaisie, Articles de Parfumerie et de Toilette, Cravates de St Louis et de Broadway, Ameublements de Salons, Articles riches en rouge brunes de Vienne, Bijouterie de fantaisie, Eventails et Ombrelles, nouveautés, Porte-cartes et Porte-Monnaies, Bronzes d'Uridin, Fleurs artificielles.
Corsets Français,
Cheveux.
Spécialité pour la fabrication des perruques. Salons pour la coiffure des dames.
14 déc—1m DMJ

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.
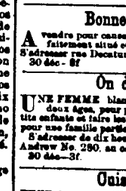
Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes, les grippes, les coqueluches, les bronchites, les catarrhes, les affections de la poitrine et du larynx, les oppressions, les asthmes, les douleurs qui en sont la conséquence, les points de côté, les maux de gorge, les enrouements, les extinctions de voix, les irritations des voies respiratoires, les hémorragies pulmonaires, les faiblesses, l'expectoration, en un mot les douleurs de la poitrine. Il convient aussi aux enfants. Il convient aussi aux personnes délicates. Il ne contient aucune substance nuisible. Prix $1 la bouteille.
Préparé et à vendre par
E. LAPLACE,
32 et 34 rue des Champs, Elysées, Nouvelle-Orléans, pharmacien en chef de la maison de l'Hôtel de la Nlle-Orléans.
3 déc—

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de B. SCHMIDT,
PHARMACIEN,
Boulevard de Lafayette et Bayou.
Le Sirop pectoral aux bourgeons de sapin de B. Schmidt, pharmacien de Lafayette, est le remède le plus populaire et le plus efficace pour les maladies de la poitrine et pectorale à une efficacité bien connue. Il est reconnu par tous les médecins comme le remède le plus efficace contre toutes les maladies de la poitrine et pectorale, et qui a toujours donné des résultats satisfaisants. Il est recommandé comme le remède le plus efficace contre les maladies des voies respiratoires, dans le traitement de la toux, des rhumes, des grippes, des bronchites, des affections de la poitrine, des maux de gorge, des enrouements, des extinctions de voix, des irritations des voies respiratoires, des hémorragies pulmonaires, des faiblesses, des douleurs de la poitrine, des points de côté